



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/21
25 octobre 2016

FRANÇAIS
ORIGINAL: ENGLISH

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-dix-septième réunion
Montréal, 28 novembre – 2 décembre 2016

**PLANS D'ACTIVITÉS DES AGENCES BILATÉRALES
POUR LA PERIODE 2017-2019**

Introduction

1. Les agences bilatérales suivantes ont soumis à la 77^e réunion des plans d'activités pour les années 2017-2019 : Allemagne, Italie et Japon¹. Bien que la France n'ait pas soumis officiellement de plan d'activités, le présent document inclut un tableau indiquant la répartition des ressources pour la France, qui s'appuie sur les activités associées aux plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) approuvés en principe.

2. Les agences bilatérales prévoient mener des activités dans 19 pays visés à l'article 5, à savoir : Brésil, Chine, Colombie, Égypte, Ghana, Iran (République islamique d'), Kenya, République démocratique populaire lao, Lesotho, Liberia, Maurice, Namibie, Nigeria, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Seychelles, Tunisie, Vietnam et Zimbabwe, pour une valeur de 11 708 867 \$US. Un montant additionnel de 6 731 114 \$US serait requis pour la période au-delà de 2019 tel qu'indiqué au tableau 1².

¹ La coopération bilatérale peut être considérée comme une contribution au Fonds multilatéral d'une valeur pouvant aller jusqu'à 20 pour cent de la contribution annuelle annoncée d'un pays au Fonds. Le Comité exécutif a décidé d'accorder une certaine souplesse quant à l'année d'imputation des projets bilatéraux sous réserve que les agences bilatérales soumettent leurs plans de travail en temps voulu au début de l'année pour examen lors des délibérations sur les plans d'activités à la première réunion de l'année du Comité (décision 25/13a)). Il est à noter que d'autres Parties non visées à l'article 5, comme l'Australie, le Canada, la République tchèque, la Finlande, la France, Israël, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et les États-Unis d'Amérique n'ont pas soumis de plans d'activités au titre de la coopération bilatérale et la valeur totale des activités bilatérales pourrait augmenter si de tels plans venaient à être soumis.

² Toutes les activités au-delà de 2020 portent sur la phase I de PGEH approuvés au Brésil, en Colombie, à Maurice, en Namibie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Seychelles; la phase II de PGEH pour la Chine, l'Inde et l'Iran (République islamique d'), le Lesotho, le Liberia et le Zimbabwe; et la préparation de projet dans la phase II de PGEH pour le Lesotho, le Liberia et le Zimbabwe.

Tableau 1: Répartition des ressources dans les plans d'activités des agences bilatérales pour 2017-2019 (\$US)*

Activités	2017	2018	2019	Total (2017-2019)	2020	Total au-delà de 2020
PGEH approuvés	1 722 017	4 546 000	0	6 268 017	1 576 746	1 527 350
PGEH Préparation de projet – phase II	0	0	154 000	154 000	0	80 000
PGEH - phase II	656 001	3 594 847	1 036 001	5 286 850	290 400	3 256 618
Grand total	2 378 018	8 140 847	1 190 001	11 708 867	1 867 146	4 863 968

* Incluant les coûts d'appui d'agence.

OBSERVATIONS

3. Le Secrétariat a examiné les plans d'activités de chacune des agences bilatérales, formulé des commentaires sur plusieurs activités proposées et évalué la valeur des activités par rapport aux contributions annuelles annoncées.

France

4. La répartition des ressources dans le plan d'activités de la France pour 2017-2019 est présentée dans le tableau 2. Vingt pour cent des contributions annuelles annoncées de la France pour 2017 équivalent à 2 260 651 \$US.

Tableau 2: Répartition des ressources pour la France (\$ US)*/**

Activités	2017	2018	2019	Total (2017-2019)	Total 2020
PGEH approuvés	179 669			179 669	5 085
Grand total	179 669	0	0	179 669	5 085

* Incluant les coûts d'appui d'agence.

** Aucune activité au-delà de 2020.

Allemagne

5. La répartition des ressources dans le plan d'activités de l'Allemagne pour 2017-2019 est présentée dans le tableau 3.

Tableau 3: Répartition des ressources pour l'Allemagne (\$ US)*

Activités	2017	2018	2019	Total (2017-2019)	2020	Total au-delà de 2020
PGEH approuvés	1 722 017	4 478 000	0	6 200 017	1 576 746	1 527 350
PGEH Préparation de projet - phase II	0	0	154 000	154 000	0	80 000
PGEH phase II	300 000	2 900 000	680 000	3 880 000	200 000	3 256 618
Grand total	2 022 017	7 378 000	834 000	10 234 017	1 776 746	4 863 968

* Incluant les coûts d'appui d'agence.

6. Le plan d'activités de l'Allemagne comprend 9,3 millions \$US pour des phases I et II de PGEH approuvés, incluant 6,2 millions \$US pour la période de 2017 à 2019. Le Secrétariat propose des ajustements de coûts de 519\$ pour la période de 2017 à 2019 et de 163 \$US au-delà de 2019 pour refléter les montants réels de financement approuvés dans le cadre des accords.

7. Le plan d'activités de l'Allemagne comprend 234 000 \$US pour la préparation de projet de la phase II de PGEH, dont 154 000 \$US en 2019. Le Secrétariat propose de réduire ce financement de 64 789 \$US en 2019 et de 33 611 \$US au-delà de 2019 conformément à la décision 71/42.

8. Le plan d'activités de l'Allemagne comprend 4,81 millions \$US (dont 3,6 millions \$US pour la période 2017-2019) pour la phase II de PGEH soumis à la 77^e réunion (Chine³, Inde⁴ et République islamique d'Iran⁵). Le Secrétariat propose d'augmenter de 3,08 millions \$US le financement de ces activités pour la période de 2017 à 2019 et de 7,46 millions \$US pour la période au-delà de 2019, afin correspondre au financement requis initialement.

9. Le plan d'activités de l'Allemagne comprend aussi 2,53 millions \$US pour la phase II de PGEH pour quatre pays supplémentaires, soit 280 000 \$US pour la période de 2017 à 2019. Le Secrétariat propose de réduire ces montants de 33 754 \$US pour la période de 2017 à 2019 et de 1,08 millions \$US pour la période au-delà de 2019 puisqu'ils dépassent les valeurs maximales admissibles pour atteindre une réduction de 67,5 pour cent de la consommation de référence de HCFC, selon la décision 74/50c)xii)).

10. Quant au transfert possible du PGEH pour l'Afghanistan⁶, le gouvernement de l'Allemagne fera rapport à la 77^e réunion au point 6 e) de l'ordre du jour, Rapports sur les projets comportant des exigences particulières pour la remise des rapports, conformément à la décision 76/8a)iii).

11. Le tableau 4 présente les résultats des ajustements proposés par le Secrétariat pour le plan d'activités de l'Allemagne. Ces ajustements ont été insérés dans le plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2017-2019⁷.

Tableau 4: Résultats des ajustements apportés au plan d'activités de l'Allemagne (\$ US)*

Activités	2017	2018	2019	Total (2017-2019)	2020	Total au-delà de 2020
PGEH approuvés	1 722 042	4 477 456	0	6 199 498	1 576 849	1 527 084
PGEH Préparation de projet - phase II	0	0	89 211	89 211	0	46 389
PGEH phase II	295 110	5 967 209	661 427	6 923 747	5 975 833	3 859 060
Grand total	2 017 152	10 444 665	750 638	13 212 455	7 552 682	5 432 533

* Incluant les coûts d'appui d'agence.

12. Vingt pour cent des contributions de l'Allemagne annoncées pour la période triennale 2015-2017 s'élèvent à 8 659 025 \$US. Le plan d'activités ajusté de l'Allemagne pour 2017 contient des activités évaluées à 2 017 152 \$US, ce qui est inférieur au seuil de 20 pour cent pour 2017 (2 886 342 \$US). Toutefois, avec les approbations octroyées aux 74^e, 75^e et 76^e réunions (3 998 957 \$US), plus celles autorisées à la 73^e réunion mais attribuées à la 74^e réunion (659 452 \$US), les propositions soumises à la 77^e réunion (4 336 632 \$US) et les activités prévues dans le plan d'activités de 2017, tel qu'ajusté par le Secrétariat (2 017 152 \$US), l'Allemagne dépasse l'allocation bilatérale pour la période triennale 2015-2017, de 2 353 168 \$US.

13. Les activités prévues dans le plan d'activités de l'Allemagne pour 2018-2020 présupposent un niveau de contributions annoncées identique à celui du réapprovisionnement pour 2015-2017, soit un montant de 2 886 342 \$US, équivalant à 20 pour cent des contributions annuelles annoncées. Le montant total pour l'Allemagne pour la période 2018-2020 s'élève à 18 747 985 \$US et il dépasserait la limite de 20 pour cent des contributions annoncées. Avec les propositions soumises à la 77^e réunion, l'Allemagne

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/37.

⁴ UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/49.

⁵ UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/50.

⁶ L'Allemagne n'a pas inclus dans son plan d'activités les montants pour le PGEH approuvé pour l'Afghanistan.

⁷ UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/20.

a déjà dépassé l'allocation bilatérale pour la période triennale 2015-2017 et il ne reste donc aucune autre allocation bilatérale pour les activités du plan d'activités de 2017. Les approbations de principe pour les années 2018 à 2020 ne devraient pas dépasser 2 604 720 \$US (soit l'allocation de 8 659 025 \$US pour le réapprovisionnement en cours, moins 6 054 305 \$US pour des PGEH approuvés en 2018-2020). Le Comité exécutif pourrait examiner le plan d'activités de l'Allemagne en fonction du financement restant disponible pour l'Allemagne. Le gouvernement de l'Allemagne a été informé de cette situation.

Italie

14. La répartition des ressources dans le plan d'activités de l'Italie pour 2017-2019 est présentée dans le tableau 5. Vingt pour cent des contributions annuelles annoncées de l'Italie équivaut à 1 797 850 \$US.

Tableau 5: Répartition des ressources pour l'Italie (\$US)*/**

Activités	2017	2018	2019	Total (2017-2019)
Requises pour la conformité				
PGEH approuvés	0	68 000	0	68 000
PGEH phase II	265 601	604 447	265 601	1 135 650
Grand total	265 601	672 447	265 601	1 203 650

* Incluant les coûts d'appui d'agence.

** Aucune activité au-delà de 2019.

15. Le plan d'activités de l'Italie comprend 68 000 \$US pour une phase I approuvée de PGEH en 2018. Le Secrétariat propose de réduire ces montants de 200 \$US en 2018 l pour refléter les montants réels approuvés dans le cadre de l'accord.

16. Le plan d'activités de l'Italie comprend 565 000 \$US pour la période de 2017 à 2019 pour la phase II d'un PGEH qui a été soumis à la 77^e réunion (République islamique d'Iran⁸). Le Secrétariat propose de réduire de 565 000 \$US le niveau de financement de cette activité afin de correspondre au financement requis initialement pour la période de 2017 à 2019.

17. Le plan d'activités de l'Italie comprend aussi 570 650 \$US pour la phase II d'un PGEH pour la période de 2017 à 2019 pour un seul pays (Nigeria).

Tableau 6: Résultats des ajustements du plan d'activités de l'Italie (\$US)*/**

Activités	2017	2018	2019	Total (2017-2019)
Requises pour la conformité				
PGEH approuvés	0	67 800	0	67 800
PGEH phase II	265 601	39 447	265 601	570 650
Grand total	265 601	107 247	265 601	638 450

* Incluant les coûts d'appui de l'agence.

** Aucune activité au-delà de 2019.

Japon

18. La répartition des ressources dans le plan d'activités du Japon pour 2017-2019 est présentée au tableau 7. Vingt pour cent des contributions annuelles annoncées du Japon pour 2017 équivaut à 4 378 622 \$US.

⁸ UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/50.

Tableau 7: Répartition des ressources pour le Japon (\$US)*/**

Activités	2017	2018	2019	Total (2017-2019)	2020
Requises pour la conformité					
PGEH phase II	90 400	90 400	90 400	271 200	90 400
Grand total	90 400	90 400	90 400	271 200	90 400

19. Le plan d'activités du Japon n'incluait pas le montant de 215 129 \$US approuvé en principe pour la phase I d'un PGEH pour la période de 2017 à 2019 pour le Vietnam; le Secrétariat propose un ajustement correspondant.

20. Le plan d'activités du Japon comprend 361 600 \$US (incluant 271 200 \$US pour la période de 2017 à 2019) pour la phase II d'un PGEH soumis à la 77^e réunion (Chine⁹). Le Secrétariat propose d'augmenter le niveau de financement de 29 531 \$US pour la période de 2017 à 2019 et de 9 864 \$US au-delà de 2019 pour correspondre au financement requis initialement.

Tableau 8: Résultats des ajustements du plan d'activités du Japon (\$US)*/**

Activités	2017	2018	2019	Total (2017-2019)	2020
Requises pour la conformité					
PGEH approuvés	185 297	29 832	0	215 129	0
PGEH phase II	100 167	100 302	100 261	300 731	100 264
Grand total	285 465	130 134	100 261	515 860	100 264

* Incluant les coûts d'appui d'agence.

** Aucune activité au-delà de 2020.

Ajustements des plans d'activités des agences bilatérales pour 2017-2019

21. Après avoir apporté les ajustements proposés ci-dessus, la valeur totale des plans d'activités des agences bilatérales pour 2017-2019 s'élève à 14 546 434 \$US, tel qu'indiqué au tableau 9. Ces ajustements ont été inscrits dans le plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2017-2019.

Tableau 9: Répartition des ressources dans les plans d'activités ajustés des agences bilatérales pour 2017-2019 (\$US)

Activités	2017	2018	2019	Total (2017-2019)	2020	Total au-delà de 2020
PGEH approuvés	2 087 008	4 575 088	0	6 662 096	1 581 934	1 527 084
Préparation de projet PGEH - phase II	0	0	89 211	89 211	0	46 389
PGEH phase II	660 878	6 106 959	1 027 290	7 795 128	6 076 097	3 859 060
Grand total	2 747 887	10 682 047	1 116 501	14 546 434	7 658 031	5 432 533

RECOMMANDATIONS

22. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note des plans d'activités des agences bilatérales pour 2017-2019, soumis par l'Allemagne, l'Italie et le Japon et contenus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/21; et

⁹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/37.

- b) Examiner les composantes allemandes pour la phase II des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) en fonction du financement restant à la disposition de l'Allemagne, en prenant note que ce pays n'a plus de fonds disponibles restants dans la répartition de 2017 pour des activités et que les approbations en principe pour les années 2018-2020 ne devraient pas dépasser 2 604 720 \$US, en supposant un niveau de réapprovisionnement identique à celui de la période triennale 2015-2017.
-